

Image not found or type unknown



Probleme suite licenciement

Par **thamaloux**, le **19/01/2010** à **10:02**

Bonjour, rnje me tourne vers vous pour une question dont je ne trouve pas l'ombre d'une réponse sur internet. rnVoilà, mon ancien employeur m'a proposé les 35h que j'ai refusé. Suite à cela une procédure de licenciement économique a été mise en place. rnJ'ai signé mon solde de tout compte. Seulement quand j'ai quitté l'entreprise, il m'a bien précisé que si un futur employeur appelait pour demander ce que je valais, il me "défoncerait", ceux sont ses termes. rnJ'ai eu un entretien téléphonique avec un futur employeur, qui m'a convoquée de suite pour un rendez vous, qu'il a annulé 2 jours avant. rnLa n'est pas vraiment la question. En fait je pense que son esprit de vengeance est immense, je me demandais juste s'il pouvait me convoquer aux prudhommes après la signature du solde de tout compte???? rnMerci